



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 23 juin 2026

L'an deux-mil vingt-six, mardi 23 juin à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château en session ordinaire en mairie salle de conseil.

Date de convocation : 17 juin 2026

ETAIENT PRESENTS : 13 sur 15

MILAVEAU Stéphane- maire	X	BOUILLLOT Michel	X	LEBEU Laurence	Exc
ACCOLAS Bernadette – adjointe	X	DEBLAISE Julien	X	LEVARD Béatrice	X
AUDOUIN Thierry – adjoint	X	GUIRIEC Raynald	X	LORESTE Adrien	X
GAUMET Annie – adjointe	X	LANGLOIS Nathalie	X	RIBEAUDEAU Amélie	X
PELLISSIER Arnaud – adjoint	X	LASSEUR Richard	Exc	ROUEIL Céline	X

Procurations : Richard LASSEUR donne procuration à Stéphane MILAVEAU et Laurence LEBEU, à Bernadette ACCOLAS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT (du service administratif) : Audrey AUGONNET - Jean-Luc REBY - Françoise SCHEEPERS

Ordre du jour :

- **Intervention de Loïc DUFOURNEAU, directeur de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais pour présentation de l'EPCI à 19h30**
 1. **Avancée des travaux en cours :**
 - au domaine du « Moulin de la Rivière »
 - aux écoles d'Ainay-le-Château
 2. **Domaine communal :** devis pour le Domaine de l'Amour
 3. **Ressources Humaines :** mise à jour du tableau des effectifs
 4. **Maison médicale :** départ et arrivée de kinés
 5. **Sécurité routière :** mise en sécurité du Pont Blanc
 6. **Actions sociales :**
 - délégués du Centre Social Pays de Tronçais Val de Cher
 - résidence seniors
 - mutuelles de groupe
 7. **Création d'une commission communale Eau & Assainissement :**
 - renouvellement du contrat triennal d'entretien de la STEP
 - renouvellement du Schéma directeur en assainissement
 - prévoir le renouvellement du Contrat d'affermage en eau potable
 8. **Permanence des adjoints :** retour sur cette première rencontre
 9. **SICTOM :** informations diverses suite à la réunion syndicale
 10. **Questions diverses**

- **Intervention de Loïc Dufourneau, directeur de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais :**

Loïc Dufourneau, directeur depuis mars 2021 — où il avait préalablement effectué un stage d'études auprès de l'ancien directeur Jean-Louis ETIEN — est venu présenter l'intercommunalité aux nouveaux élus. Aujourd'hui, présidée par Denis Clerget (après celle et ceux qui se sont succédé, du plus récent au plus ancien) : Daniel Rondet, Corinne Coupas, Gérard Dériot), la Communauté de Communes regroupe aujourd'hui, 15 communes pour environ 7 500 habitants répartis sur une superficie de 495 km². En effectuant un focus sur le Pays de Tronçais, le directeur a dressé le constat d'une population en baisse plutôt âgée et une population active modeste avec un taux de pauvreté de 19 % (contre 13 % à l'échelle régionale) et un revenu moyen de 20 542 €, tout en soulignant le dynamisme économique local, soutenu par un tissu de commerces et de services de santé bien présents.

Abordant le volet financier, il a indiqué que la Communauté de Communes bénéficiait de finances saines mais qu'il convenait de maîtriser les dépenses, avec un niveau d'investissement moyen s'élevant à 226 € par habitant au sein d'un territoire où les collectivités investissent fortement. Pour accroître le niveau des subventions et optimiser le coefficient d'intégration fiscale (CIF), plusieurs compétences ont été transférées à l'intercommunalité en 2013, notamment l'école et la voirie, les maires restant les chevilles ouvrières de cette gouvernance. Ce transfert de compétences s'accompagne du versement d'attributions de compensation représentant 19,5 millions d'euros d'économies pour les communes membres, soutenues également par la dotation globale de fonctionnement (DGF) et l'aide aux communes via les fonds de concours.

La COMCOM tient en outre la compétence Tourisme. L'action touristique et territoriale s'articule autour de structures et sites majeurs comme le SMAT, Cap Tronçais, les campings de Saint-Bonnet-de-Tronçais et d'Isle-et-Bardais, le label Forêt d'Exception®, ainsi que le réseau de chemins de randonnée et de plages. Parmi les projets phares figure la création d'une voie verte et d'un axe cyclable dans la forêt de Tronçais, un projet au coût financier important qui bénéficiera de l'accompagnement du Département de l'Allier pour une réalisation prévue à l'horizon 2028. Le directeur précise qu'il n'y aura pas, de ce fait, de surcharge des deniers publics locaux. Pour répondre à la question d'un élu, il précise que cette voie sera conçue en empruntant les voies actuelles et les routes forestières, sans défigurer le milieu naturel, tout en s'adaptant aux pratiques locales comme la chasse à courre. Ce parcours sera long de 15 km (dont 9 à 10 km de pistes) inclura également un circuit VTT et une signalétique sur smartphone.

Interrogé par une élue sur la mobilité et le transport à la demande, notamment vers les bassins de vie comme Saint-Amand-Montrond, le directeur précise que la compétence mobilité relève de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, tout en évoquant les initiatives existantes comme à Couleuvre avec le Centre Social. Le prêt de minibus appartenant à la COMCOM est possible à condition de créer une association, en rapport avec le transport d'usagers et d'assumer les charges liées aux assurances.

Enfin, le directeur a détaillé les projets de la Communauté de Communes à venir, incluant la tranche 2 des travaux des campings de Cap Tronçais pour 900 000 €, la reconversion de l'ancien CPIE, les travaux de voirie, la végétalisation des cours d'écoles accompagnées de l'équipement d'une salle climatisée par établissement. A la différence des communes, la communauté de communes est liée par des contrats pluriannuels avec les cofinanceurs ce qui évite de présenter des dossiers de demande annuelle de subventions pour chaque projet. Etant précisé également que la petite enfance ne relève pas de la compétence intercommunale selon la décision récente du Président, Denis Clerget ; enfin, en réponse à un élu concernant la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), il a été rappelé le choix des élus communautaires de maintenir un taux d'imposition uniforme sans augmentation pour préserver l'attractivité économique.

1. Avancée des travaux en cours

- **au domaine du « Moulin de la Rivière » :** Pour rappel - La réfection de la pièce sanitaire (salle de bain et WC) annexée à la maison principale s'est avérée indispensable. En raison de la nature meuble du sol et de la succession de périodes de sécheresse et d'inondations, cette structure se désolidarisait du bâtiment principal. Elle a donc été démolie fin mai, puis reconstruite afin de garantir la pérennité et la sécurité du bâti, mobilisant actuellement des interventions en maçonnerie, plomberie, carrelage et électricité.

Pour assurer le confort des occupants durant les deux mois de chantier, la municipalité a mis à leur disposition un bungalow sanitaire de location.

Mise aux normes des assainissements du domaine communal : Le diagnostic des installations d'assainissement sur l'ensemble des domaines loués montre qu'elles ne répondent plus aux normes en vigueur, tout particulièrement sur les sites du Moulin de la Rivière, de l'Amour et du Bois de Trousse (Cher) dont la commune est propriétaire.

Sur le site du Bois de Trousse, qui comprend la maison d'habitation et l'annexe accueillant les patients du CHS, la situation exige une intervention prioritaire. La vidange de la fosse n'ayant pas été effectuée lors du changement de locataire, un état d'insalubrité s'est développé. Une opération de vidange urgente va donc être ordonnée. En parallèle, des demandes de devis comparatifs seront adressées aux entreprises FLUZAT Énergies et EURL COURROUX afin de programmer les travaux de remise aux normes nécessaires des assainissements, en collaboration avec le BDQE pour l'Allier et les autorités compétentes pour le Cher.

- aux écoles d'Ainay-le-Château : Bien que la compétence scolaire relève de la communauté de communes depuis 2013, le maire et les services techniques municipaux assurent le suivi du chantier de rénovation, débuté en début d'année par l'école maternelle. Ce déroulement s'avère particulièrement complexe en raison de nombreuses malfaçons attribuées à certaines entreprises retenues, dans le cadre des marchés publics.

Le maire dénonce un manque de soin, de compétence et de bon sens global de la part de certains prestataires, illustré notamment par des évacuations de plomberie laissées ouvertes, dans la cave, sans aucun raccordement, ou par des radiateurs mal fixés qu'un agent communal a dû réinstaller lui-même. Il déplore le non-respect répété des consignes données lors des réunions de chantier et regrette que la lourdeur administrative des marchés publics écarte les entreprises locales, réputées plus rigoureuses et réactives. Enfin, l'absence de climatisation réversible dans le projet initial est vivement regrettée surtout en la période de canicule que nous traversons, une telle installation ayant offert une alternative judicieuse au système de chauffage au fioul actuel, sujet à la volatilité des cours du pétrole.

2. Domaine communal : devis pour le Domaine de l'Amour

Première visite : Arnaud Pellissier, adjoint chargé des domaines communaux, a effectué une visite de terrain en compagnie des membres de la commission, Céline Roueil et Richard Lasseur. Cette démarche visait à établir un premier contact avec les exploitants agricoles, louant les terres et habitations communales, via des baux à fermage, tout en identifiant et hiérarchisant les interventions prioritaires à réaliser sur le patrimoine bâti.

S'agissant plus particulièrement du lieu-dit L'Amour, l'urgence concerne l'achèvement des aménagements situés à l'étage de l'habitation, avec une attention spécifique portée à la sécurisation de l'escalier. Par ailleurs, un boîtier électrique vétuste nécessite une remise en bon état et son déplacement ; une gouttière laissant déborder l'eau de pluie dans la cour nécessite son remplacement. Afin d'engager ces réparations, l' élu précise avoir sollicité plusieurs devis auprès d'artisans pour les différents corps d'état, notamment l'entreprise Jamet pour la menuiserie, l'entreprise Guiriec pour l'électricité et l'entreprise Bilbeau pour la couverture et accessoires de couvertures (dans ce cas, pour les gouttières).

Arnaud Pellissier rencontre prochainement Maître Toubanc-Champeyrol, notaire, afin de finaliser l'acte modificatif du bail relatif au chemin longeant les propriétés au lieu-dit L'Amour.

3. Ressources Humaines : mise à jour du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 14 novembre 2019 créant l'emploi d'adjoint technique, à une durée hebdomadaire de 16 heures ;

Vu la délibération en date du 05 août 2021 créant l'emploi d'adjoint administratif principal de 2e classe, à temps complet ;

Vu l'avis du Comité social territorial rendu le 16 avril 2026 ;

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi correspondant au grade d'adjoint technique (temps non complet – 16 heures hebdomadaires), en raison d'une modification du temps de travail hebdomadaire ;

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi correspondant au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe, en raison de la nomination de l'agent sur un poste de rédacteur territorial (SGM) à temps complet ;

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de modifier le tableau des effectifs en supprimant à compter du 1^{er} juin 2026 :

- un emploi permanent à temps non complet (16 heures hebdomadaires) d'adjoint technique, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien polyvalent des locaux ;
- un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^e classe, pour exercer les fonctions de secrétaire générale de mairie.

En conséquence, le nouveau tableau des effectifs du personnel de la Commune est le suivant à compter du 1^{er} juin 2026 :

Attaché territorial, Titulaire, Temps Complet	:	1 poste
Rédacteur, Titulaire, Temps Complet	:	1 poste
Adjoint Administratif, Titulaire, Temps Non Complet (3,5h/semaine)	:	1 poste
Adjoint Technique principal de 2 ^e Classe, Titulaire, Temps Complet	:	1 poste
Adjoint Technique, Titulaire, Temps Complet	:	3 postes
Adjoint Technique, Titulaire, Temps Non Complet (22h/semaine)	:	1 poste
Adjoint du Patrimoine Principal de 2 ^e classe, Titulaire, TNC (24h/semaine)	:	1 poste
Adjoint du Patrimoine, Titulaire, TNC (24h/semaine)	:	1 poste
Garde-Champêtre Chef Principal, Titulaire, TNC (31,5h/semaine)	:	1 poste
Adjoint Technique, contractuel, selon délibération du 01/06/2023	:	2 postes
Attaché Territorial, contractuel, (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire):	:	1 poste
Adjoint du patrimoine, contractuel, selon délibération du 03/03/2026	:	1 poste

Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. **Maison Médicale** : départ et arrivée de kinés

Maison médicale et situation des professionnels de santé : La situation des professionnels de santé à la maison médicale enregistre plusieurs évolutions significatives durant cet été. Suite au départ de la masseuse-kinésithérapeute, Catherine Poncet prévu le 30 juin, une relève immédiate a été assurée par l'arrivée d'un couple de praticiens venus d'Ardèche, Ionut et Cristina-Ioana Leca. M. Leca s'installera le 1^{er} juillet, dans un premier temps, avant d'être rejoint par son épouse, au 1^{er} octobre. Leur décision d'intégrer l'équipe soignante a notamment été motivée par la perspective de création d'un pôle dédié à la kinésithérapie, projet porté par la municipalité pour l'horizon 2027/2028.

En parallèle, l'ophtalmologue Andreea Tecuceanu mène des démarches actives pour trouver un ou une remplaçante afin de pourvoir son poste ainsi que celui de son époux, médecin généraliste, tous deux prévus sur le départ, fin juillet 2026. Malgré la complexité de la recherche dans le contexte démographique médical actuel, la praticienne poursuit ses recherches d'éventuels successeurs.

5. **Sécurité routière** : mise en sécurité du Pont Blanc

Bernadette Accolas aborde le volet de la sécurité routière en distinguant les interventions légères, telles que la simple signalétique, des projets d'envergure comme la sécurisation du Pont Blanc (Route de Bourges). Pour cet ouvrage, le remplacement de la rambarde, la création de trottoirs et la pose de glissières de sécurité dans le virage font l'objet d'un devis estimé à 130 000 €. Le dossier nécessitera la validation préalable des Bâtiments de France avant le lancement d'un marché public. Le maire précise que la municipalité pourra bénéficier de l'appui technique de Luc Roume, responsable voirie à la communauté de communes du Pays de Tronçais, tout en prenant en compte la contrainte liée à la présence des conduites d'eau sous le pont.

Le second point concerne le stationnement dans le Faubourg de Moulins, où l'habitude prise par les riverains de garer leurs véhicules sur les trottoirs pose des difficultés. À la suite de l'audit mené par l'ATDA en 2020, Bernadette Accolas annonce la tenue d'une réunion publique réservée aux habitants du quartier. Prévue le vendredi 18 septembre 2026, cette rencontre permettra d'échanger sur l'aménagement de cheminements piétons, la gestion de la vitesse, le stationnement et l'embellissement global du secteur.

6. Actions sociales :

A- **Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant auprès du Centre Social Rural du Pays de Tronçais-Val de Cher : Monsieur le Maire** rappelle l'adhésion de la commune au Centre social du Pays de Tronçais/val de Cher de Meaulne-Vitray (Allier). Il propose donc de procéder à la désignation des représentants communaux pour siéger auprès de l'association dénommée :

- **Centre Social du Pays de Tronçais/Val de Cher de Meaulne-Vitray (Allier) :**

Déléguée titulaire : **Annie GAUMET**
Adresse : XXXXXXXXXXXX 03360 AINAY-LE-CHATEAU
Qualité : Adjointe au maire
Mail : XXXXXX@XXXXX – mobile : 06 XX XX XX XX
Déléguée suppléante : **Béatrice LEVARD**
Adresse : XXXXXXXX 03360 AINAY-LE -CHATEAU
Qualité : Conseillère Municipale
Mail : XXXXXX@XXXXX – mobile : 06 XX XX XX XX

Sont élus, à l'unanimité, pour siéger au Centre Social Rural de secteur.

B- **Résidence seniors** - La visite de la structure « Âge et Vie » de Chateaumeillant (18), effectuée le 29 avril 2026 par Annie Gaumet, Laurence Lebeu et Bernadette Accolas, a permis de découvrir deux maisons récentes (4 ans), lumineuses et bien agencées, pouvant accueillir chacune 8 résidents, bien qu'une seule soit actuellement occupée par 3 personnes. Fonctionnant avec une maîtresse de maison et des auxiliaires de vie assurant un accompagnement 7j/7 avec astreinte 24h/24, la structure inclut la prise en charge du ménage, du blanchissage et des repas, préparés en partie avec la participation des résidents (petit-déjeuner adapté aux rythmes individuels, déjeuner à 12h et dîner à 19h en commun). Les logements se composent de chambres individuelles lumineuses d'environ 30 m² avec salle d'eau, accès direct vers l'extérieur, rangements intégrés et un mobilier de base personnalisable, tandis que l'espace commun offre une pièce de vie de 80 m² avec cuisine ouverte, salon TV et mobilier adapté, prolongée par une terrasse et un parking. Bien qu'aucun tarif précis n'ait été obtenu sur place en raison d'une tarification variable selon la dépendance et les revenus, les données du site indiquent un reste à charge mensuel moyen compris entre 1 800 € et 2 600 € (aides déduites), incluant l'hébergement meublé, l'accompagnement et l'alimentation, hors produits d'hygiène et abonnements personnels. Enfin, il est possible de solliciter le siège pour organiser une réunion publique afin d'évaluer l'intérêt pour cette alternative à l'EHPAD et d'obtenir des exemples de tarifs plus précis, précise Bernadette ACCOLAS.

C- **Point relatif à la résidence seniors** : Les élus sont revenus sur le projet d'implantation en centre-bourg d'une résidence seniors à vocation inclusive, initialement pressenti sur le site de l'ancien QG de Bistrot Culture (bâtiment délaissé, en très mauvais état et à la limite du péril). La localisation en hypercentre présente toutefois des contraintes majeures avec un terrain encaissé, non adapté, situé sur les anciens fossés de la cité médiévale. Le conseil a donc validé la recherche d'un autre emplacement et s'oriente désormais vers une parcelle située à proximité de la rue de Désertine, dont la superficie importante permettrait d'envisager la réalisation du projet dans de meilleures conditions.

D- **Point relatif à la mutuelle de groupe** : Faisant suite aux inquiétudes exprimées par des seniors lors de la permanence des adjoints en juin, concernant la hausse de leurs cotisations avec l'âge, Annie Gaumet (chargée de l'action sociale) a présenté deux options étudiées par la municipalité : le groupe MUTUAL (présent à Cérilly) et la MUTUELLE AXA. Ce dispositif de mutuelle communale n'engendre aucun coût pour la mairie, qui agit uniquement pour permettre l'accès à la population intéressée par ces mutuelles de santé. Des permanences ou des rendez-vous individuels seront alors proposés. Adrien Loreste (conseiller municipal), en qualité de professionnel de santé, a toutefois insisté sur la nécessité d'inciter les habitants à bien comparer ces propositions avec leur contrat actuel afin d'obtenir des tarifs réellement adaptés à leur situation.

7. Création d'une commission communale Eau & Assainissement

Le maire souligne l'importance de constituer une commission dédiée à l'eau et à l'assainissement afin de piloter plusieurs dossiers majeurs : le renouvellement du contrat triennal d'entretien de la station d'épuration (STEP), le renouvellement du schéma directeur d'assainissement l'anticipation du contrat d'affermage en eau potable, entre autres. Cette commission sera composée de Stéphane Milaveau, Arnaud Pellissier, Bernadette Accolas, Thierry Audouin, Julien Deblaise, Raynald Guiriec et Adrien Loreste. Par ailleurs, les élus préconisent un rapprochement

stratégique avec les communes de Charenton-du-Cher et d'Isle-et-Bardais concernant l'eau potable. Une telle interconnexion s'avérerait salubre pour la commune, comme viendra l'exposer le directeur de l'agence Veolia eau de Saint-Amand-Montrond lors d'une prochaine rencontre avec le conseil municipal.

8. **Permanence des adjoints : retour sur cette première rencontre**

Arnaud Pellissier a présenté le bilan de la première permanence des adjoints, qui s'est tenue le samedi 13 juin 2026 de 9h à 11h en présence des quatre adjoints (Bernadette Accolas, Thierry Audouin, Annie Gaumet et lui-même). Cinq personnes ont été reçues individuellement avec des thématiques variées : mutuelle, navette de transports, sécurité routière rue de l'Orange, bancs, affaissements de chaussées, gestion des chats et odeurs de lisier.

Concernant les nuisances odorantes issues de la porcherie Jeandinet, le maire a précisé qu'il ne s'agit pas d'un problème d'épandage mais d'un dysfonctionnement de filtres et de bactéries selon le responsable du site, auquel le problème a été signalé et qui doit y remédier très rapidement.

Enfin, M. Pellissier a fait part de leur échange avec la nouvelle directrice de la Banque Populaire, qui peut proposer gratuitement à la municipalité diverses animations. Elle a pris l'exemple de propositions faites dans d'autres communes ces derniers mois : exposition sur l'esclavage, prêt de fauteuils handisport pour des événements inclusifs dans les écoles.

A RETENIR - La prochaine permanence aura lieu le 17 octobre de 9h à 11h – Mairie (salle de conseil)

9. **SICTOM : informations diverses suite à la réunion syndicale**

Michel Bouillot, représentant la commune au SICTOM, a fait le retour de la dernière réunion du SICTOM, qui rassemble 40 délégués, en soulignant la baisse notable de 35 % des tonnages de collecte sur cinq ans pour les déchets destinés à l'enfouissement. Si le tri se maintient, le taux de non-conformité atteint encore, environ 15 %, générant des surcoûts importants liés à l'extraction, au tri et à l'incinération de ces 100 tonnes annuelles hors normes ; un ambassadeur du tri a ainsi été désigné pour répondre à ce problème d'ordre éducatif. Par ailleurs, le développement de collectes spécifiques pour 8 à 10 familles de produits se poursuit.

Enfin, concernant le compostage urbain, le Citycompost installé près du monument aux morts est provisoirement suspendu car défectueux et mal positionné (trop proche du mur, favorisant l'intrusion de rats), tandis que la livraison et la mise en service du second CityCompost interviendront après le déplacement de la colonne à verre, le 24 juin au matin.

Questions diverses

- ◆ **Église Saint-Étienne** : Michel Bouillot a rappelé la venue de l'ingénieur de la DRAC le mercredi 1^{er} juillet 2026, en présence de Christelle Auroy, architecte du patrimoine. Cette visite sur site permettra d'envisager les travaux à programmer à la suite du diagnostic réalisé par l'architecte, tout en précisant la politique de subvention applicable. L'élu a suggéré la possibilité d'échelonner les interventions par phases, sur le même modèle que le chantier des remparts.
- ◆ **Ainay Infos** : Arnaud Pellissier informe l'assemblée que le second numéro de la gazette officielle d'Ainay est en cours de réalisation par la commission communication. Sa distribution est prévue pour le début du mois d'août.
- ◆ **Commission de contrôle des listes électorales** : Jean-Luc Reby a rappelé l'obligation de créer cette commission, conformément aux dispositions du Code électoral. Ses missions principales sont :
 - Contrôler la régularité des listes électorales : examiner la validité des inscriptions et confirmer les radiations.
 - Statuer sur les recours : traiter les demandes des électeurs contestant une décision (demande de maintien ou de réinscription sur les listes communales).

Cadre de Fonctionnement

- Fréquence des réunions : Au moins 1 réunion par an.

- **Calendrier électoral** : La réunion se tient obligatoirement le 4^e vendredi précédant chaque scrutin.

♦ **Composition Régulée et Désignation**

Conformément à la réglementation (hors maire et adjoints qui ne peuvent pas y siéger), pour un conseil comportant deux listes représentées, la commission est composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants :

Qualité	Membres désignés
Membres Titulaires	Adrien Loreste, Michel Bouillot, Céline Roueil
Membres Suppléants	Amélie Ribeauudeau, Nathalie Langlois, Julien Deblaise

- ♦ **Signalétique** : Faisant suite aux récents incidents constatés sous le porche — passage emprunté à tort par des poids lourds —, les élus ont interrogé Jean-Luc Reby sur la commande des panneaux d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Ce dernier a indiqué ne pas avoir encore pu procéder à cette commande, faute de temps.
- ♦ **Epicerie solidaire** : Annie Gaumet, adjointe chargée de l'action sociale, a assisté à l'Assemblée Générale de l'épicerie solidaire le 29 mai dernier à Tronget. Annie Gaumet indique que 7 familles d'Ainay bénéficient de cette prestation grâce à l'adhésion de la commune. La mission de l'épicerie solidaire consiste à apporter un soutien aux personnes ou familles en situation de précarité financière passagère, en leur donnant accès à des denrées alimentaires et des produits de première nécessité à prix très réduit. Grâce aux économies réalisées sur leur budget d'alimentation, les bénéficiaires sont accompagnés dans la résolution de leurs difficultés financières et la réalisation de projets personnels. La structure propose également un suivi socioprofessionnel à travers des ateliers collectifs, un chantier d'insertion favorisant le retour à l'emploi et divers services de proximité au bénéfice des habitants du territoire.
- ♦ **Recensement pour le Registre Communal de Solidarité (2026)** : Bernadette Accolas lance une initiative qui vise à mettre à jour et alimenter le registre nominatif communal de solidarité d'Ainay-le-Château. L'objectif est d'organiser des interventions ciblées et d'accompagner rapidement les personnes vulnérables en cas d'événement climatique ou sanitaire majeur (notamment lors du déclenchement du Plan ORSEC Canicule).
L'inscription s'adresse aux résidents d'Ainay-le-Château répondant aux critères suivants : Personnes âgées de 65 ans et plus, personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, personnes en situation de handicap (bénéficiaires de l'AAH ou de l'ACTP). Les personnes concernées doivent s'inscrire en contactant le secrétariat de la mairie au 04 70 07 90 05.
En parallèle, un appel est lancé à la vigilance collective (« *Veillons les uns sur les autres !* ») afin que chacun puisse signaler à la mairie les voisins âgés, isolés ou en situation de fragilité.
- ♦ **Virage de Chandon** : Les élus signalent la dangerosité du virage de Chandon. La chaussée est particulièrement dégradée à cet endroit, il convient de le signaler auprès de l'UTT pour palier au plus vite aux risques d'accident.
- ♦ **Food Truck / Restauration ambulante** : Thierry Audouin informe que, conjointement avec Arnaud Pellissier et Raynald Guiriec, ils ont reçu une personne proposant un service de restauration ambulante, spécialisé dans la cuisine réunionnaise. Les élus lui ont proposé de s'installer sur la Place du Faubourg les mardis matin, lors du marché hebdomadaire.
- ♦ **Les Guinguettes de l'été** : Thierry Audouin informe l'assemblée que les Guinguettes, organisées par l'association Bistrot Culture, se dérouleront l'été, du 12 juillet au 30 août (à l'exception du 16 août). Ces événements du dimanche soir, étant très appréciés de la population les saisons précédentes, ils ont été reconduits à la demande des élus. Pour accompagner cette initiative, la municipalité s'est engagée à installer un branchement électrique dédié. Le dossier est suivi par Jean-Luc Reby, chargé de l'urbanisme et du suivi de travaux avec Enedis ; M. Reby indique que la livraison des travaux est prévue pour le 30 juin/1^{er} juillet.

- ♦ **Animations de Noël – Décorations scolaires** : En prévision des fêtes de fin d'année, Bernadette Accolas, adjointe chargée de l'environnement, indique avoir sélectionné, en concertation avec Annie Gaumet, des décorations de Noël destinées à être peintes par les enfants des écoles. Ce projet est mené en accord avec le corps enseignant. Une fois réalisées, ces créations originales viendront embellir les grilles de l'école maternelle.

En complément de ces prévisions d'achat, les deux élues ont validé l'acquisition d'un sapin artificiel de grande taille pour la Salle des Fêtes. Cet équipement pérenne est destiné à remplacer l'arbre naturel habituellement installé de fin novembre. Cette mesure permettra de conserver une décoration optimale et esthétique tout au long des festivités, jusqu'à la cérémonie des vœux du Maire début janvier.

- ♦ **Mobilier urbain et développement durable** : Bernadette Accolas informe l'assemblée qu'une commande de deux bancs publics fabriqués en matériaux recyclés a été passée. Ce choix s'inscrit dans la démarche d'aménagement durable et d'embellissement du cadre de vie portée par la commune.
- ♦ **Compte rendu du Conseil d'École (15 juin 2026)** : Céline Roueil a représenté la commune lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026. Suite à l'évaluation de l'école par l'Education Nationale, l'instance a dressé un bilan très positif de l'école d'Ainay-le-Château, saluant le dynamisme de l'équipe éducative, la richesse des projets culturels et sportifs menés, ainsi que la bonne synergie entre l'école, la mairie et la communauté de communes du Pays de Tronçais.

- Points clés retenus :

- **Règlement intérieur** : Ajout de deux nouveaux volets portant sur la lutte contre le harcèlement et l'égalité filles-garçons.
- **Effectifs** : La rentrée s'annonce avec un effectif global prévisionnel de 97 élèves répartis sur 5 classes.
- **Travaux** : Le calendrier des rénovations de l'établissement se poursuit durant l'été (cantine, garderie, sanitaires).
- **Mouvement de personnel des écoles** : Départ de la directrice, Mme Bertinelli, mutée dans le Puy-de-Dôme.
- ♦ **Cérémonie de départ des élèves de CM2** : Afin de clôturer l'année scolaire, la municipalité organisera, début juillet, la traditionnelle cérémonie de départ en 6^e pour les élèves de CM2 en présence des familles, des enseignants et de la municipalité. Dans un souci de modernisation de cet événement, Céline Roueil propose de faire évoluer le cadeau habituellement remis. En remplacement du dictionnaire français-anglais offert jusqu'alors, la commune distribuera cette année un sac à dos et une gourde personnalisés aux couleurs d'Ainay-le-Château, en leur souhaitant le meilleur pour ce tournant, de leur vie.

**Le prochain conseil municipal est fixé
à la date du jeudi 17 septembre 2026 à 19h
L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**